



Position officielle de Mme Marisol TOURAINE, Ministre de la Santé et de la Famille complétée de celle de M. Norbert NABET Directeur général Adjoint de l'ARS PACA au sujet des suites données au jugement concernant la Maternité de VALREAS.

REPORTAGE DE France BLEU

[L'invité de France Bleu Vaucluse](#)

Vendredi 22 mars 2013 à 07h48

La rédaction littéraire de l'interview de M. Norbert NABET DGA ARS PACA et un extrait de l'interview de Mme Marisol TOURAINE, Ministre de la Santé et de la Famille, au sujet des suites données au jugement concernant la Maternité de VALREAS.

Cette rédaction traduit très fidèlement les propos passés à l'antenne, dont je vous transmets le lien si vous souhaitez l'écouter.

<http://www.francebleu.fr/infos/l-invite-de-france-bleu-vaucluse/l-invite-de-fbv-65>

Retranscription écrite de l'interview

Ci-dessous :

La journaliste :

« La Ministre de la Santé Marisol TOURAINE s'est exprimée hier sur la Maternité de VALREAS et visiblement elle ne se battra pas pour la réouverture de la maternité vous l'avez entendu sur France BLEU Vaucluse » :

On en écoute un petit extrait :

Marisol TOURAINE, Ministre de la Santé et de la Famille

« Les mesures qui consistent à dire partout où il y avait un service de chirurgie, une maternité ou autre chose, il doit y avoir de toute éternité, le même service de maternité ou de chirurgie, ces approches là ne sont pas conformes à ce qu'attend une population qui change et qui bouge. »

La journaliste :

« C'est ce que vous dites depuis le début, finalement à l'ARS PACA, la médecine évolue, les bassins de vie aussi, il faut faire donc évoluer, les services de soins, c'est votre position Norbert NABET ? »

Norbert NABET :

« Absolument, il faut essayer d'adapter l'offre aux besoins de la population en respectant les conditions minimales de sécurité et maximales de qualité pour fournir à la population une véritable offre sur laquelle on peut compter et pas quelque chose qui finalement a du mal à rendre le service très tendu, met la population en danger, mais surtout rend beaucoup plus difficile l'équilibre social et économique des établissements, ce qui à moyen terme les menace dans leur existence même, c'est ça aussi, le sujet de ce problème, même si c'est beaucoup moins séduisant comme discours, mais le principe de réalité pour le recrutement des agents et pour les équilibres financiers de ces établissements de taille moyenne sont une véritable préoccupation pour nous dans la région et en France, d'ailleurs pas uniquement en Provence Alpes Côte d'Azur. »

La journaliste :

« Alors quand vous parlez de sécurité ça veut que finalement maintenant que les équipements sont tels et que les formations des équipes sont telles qu'on ne peut maintenir un niveau performant que dans les grosses structures c'est ça que vous voulez dire ? »

Norbert NABET :

« Exactement, dans les grosses structures en tous les cas, il ne faut pas que l'on ait de problèmes de recrutement de personnels critiques dans ce genre d'établissement qui sont notamment les gynécologues, les anesthésistes y compris évidemment les chirurgiens même si là, la chirurgie était déjà fermée depuis 2008. Et vous savez quand on a du mal à garnir un tableau de gardes et qu'il faut faire appel à des intérimaires, hormis le fait que ça a un surcoût non négligeable, ce sont des gens qui s'intègrent plus au moins bien dans une équipe et si jamais ce fil de sécurité finit par lâcher, on se retrouve avec des femmes qui viennent accoucher naturellement dans un établissement dans lequel par malchance, on n'a pas d'anesthésiste et on ne peut pas sur le pouce comme ça les faire venir, la seule solution dans ces cas là, c'est les transferts de SMUR et là pour le coup on commence à prendre des risques beaucoup plus importants et ça partout en Europe et partout en France, la stratégie a été abandonnée depuis longtemps et c'est pour ça qu'on constate une concentration des plateaux techniques, parce que c'est le moyen de garantir la technologie des machines et en l'espèce pour la Maternité, c'est plus les compétences humaines qui sont indispensables et déterminantes. »

La journaliste :

« Donc Norbert NABET, la Maternité de VALREAS ne ré ouvrira pas ? »

Norbert NABET :

« Pour nous, et de la volonté du Conseil de Surveillance de l'établissement, nous on leur avait rendu la décision pour se conformer à la décision de justice, ils ne l'ont pas ré ouverte, ils ont choisit d'abandonner cette activité eux même, l'ARS en 2010 a donné l'autorisation, elle n'a pas été mise en œuvre parce que les personnels n'ont pas été recruté et du coup l'hôpital s'est restructuré autour d'un service d'Urgences rénové et d'un Centre de Périnatalité de Proximité et d'une orientation de Soins de suite pour une population qui a besoin d'éléments de Soins de suite et qui a besoin de rester à proximité de son domicile après une intervention ou un passage à l'hôpital, donc on a plus du tout un établissement aujourd'hui qui a une Maternité, pour nous aujourd'hui, il n'y a pas de la volonté de tout le monde. Alors évidemment j'entends la population qui veut accéder au maximum de service dans son environnement, mais je pense que pour des raisons sanitaires bien comprises et en tous les cas de leur propre chef, l'établissement s'est réorienté et à proposé une solution alternative pour la prise en charge des parturientes qui de notre point de vue donne toute satisfaction en terme de qualité et de sécurité des soins. »

La journaliste :

« C'est le Centre de Périnatalité, dont vous parlez, on suit tout simplement la grossesse mais on ne fait pas d'accouchement ? »

Norbert NABET :

« Exactement, et on est en lien avec des établissements qui eux, Orange et Montélimar garantissent toutes les conditions nécessaires et ça veut dire qu'une grossesse bien suivie au moment de l'accouchement, au lieu de se rendre à Valréas, les femmes se rendent à Orange ou à Montélimar pour accoucher dans des conditions où elles sont connues et on est absolument certain de pouvoir garantir une bonne qualité de prise en charge. »

La journaliste :

« Est-ce que cette réorganisation dans le Haut Vaucluse respecte la volonté de François HOLLANDE qui a dit et redit que chacun doit avoir accès à des soins urgents en moins de 30 minutes ? »

Norbert NABET :

« Absolument »

La journaliste :

« Parce qu'il y a accès à l'urgence mais pas à la Maternité ? »

Norbert NABET :

« Mais bien sûr ! Mais l'urgence vous savez, c'est la prise en charge par un moyen c'est-à-dire un service d'urgence ou un dispositif de SMUR qui est capable de prendre en charge, de stabiliser et de sécuriser dans des conditions satisfaisantes à traiter tous les cas qui se présentent. On n'est pas à découvert sur des situations de prise en charge des soins urgents, la Maternité n'est une prise en charge de soins urgents, évidemment ça peut le devenir, dans les cas catastrophiques où les choses se passent extrêmement mal, mais dans ce cas, le Centre Périnatal de Proximité a tout à fait les moyens de stabiliser les patientes et dans les cas d'extrême limite de réaliser les accouchements parce que les personnels sont tout à fait formés à ça, mais enfin, on ne peut pas en faire un dispositif de droit commun. Les femmes doivent accoucher à Orange ou à Montélimar qui sera pour elle une bien meilleure solution. »

La journaliste :

« Voilà donc l'offre est satisfaisante dans le Haut Vaucluse . »